



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

AN 2026
26-087

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 30 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, M. Mario MANCUSO, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, Mme Nathalie COLAS, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, Mme Sophie PRIMAS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, M. Mougwana AHMADA DJAE, Mme Claudine ARNOUD, M. Grégory BRACCIALE, Mme Sophie DELAISSE, Mme Thérèse MENDY, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSÉ-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

M. Carlos SOARES, procuration à Laurence DENAND
M. Ali HADIK, procuration à Hervé RIOU
M. Lionel LECLER, procuration à Jérémy LEFEBVRE
Mme Mathilde BLACHE-MINDET, procuration à Fabienne PAULIN

Absent :

M. Gilles LÉCOLE,

Mme Peggy FRANÇOIS est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

23/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D’AFFICHAGE :

23/09/2026

OBJET : VERSEMENT D’UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L’ASSOCIATION N'JOY DANCE PROJECT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la demande de subvention exceptionnelle adressée par courrier recommandé reçu le 06 août 2026,

REÇU EN PREFECTURE

le 05/10/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20260930-DEL26_087-D

Considérant le rôle joué par cette association dans le développement de la pratique artistique et culturelle, notamment des jeunes, ainsi que sa participation aux manifestations communales,

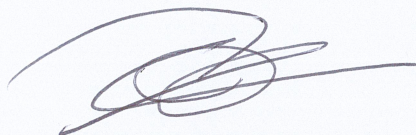
Considérant un ajustement à la hausse du montant de la subvention 2026, après que l'association ait présenté les éléments exceptionnels venus déséquilibrer ses résultats,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de soutenir le maintien et le développement des activités culturelles proposées par l'association ;

Après avoir entendu l'exposé de Valérie MASSICOT, Conseillère déléguée chargée des équipements socioculturels et de la vie culturelle,

Après en avoir délibéré, à la Majorité (25 Voix Pour, 7 Voix Contre M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE)

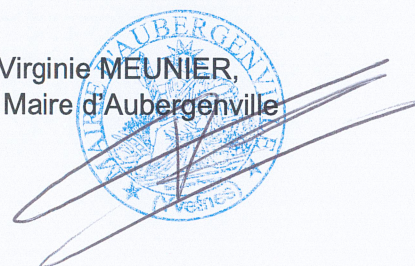
- **ARTICLE 1 : DÉCIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'Association N'joy Dance Project
- **ARTICLE 2 : CONFIRME** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours



Peggy FRANÇOIS,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville



Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

The signature is written over a circular official seal of the Commune d'Aubergenville (Yvelines).